



Scénario : Une affaire privée?

Taille du groupe : de 4 à 15 personnes

Ce scénario peut contenir un langage explicite et des références à des situations blessantes qui pourraient déclencher des émotions fortes chez certaines personnes. Si vous avez besoin d'aide, des services sont disponibles via le [Programme d'aide aux membres des FAC \(PAM FC\)](#) et le [Programme d'aide aux employés \(PAE\)](#).

« Bonjour Simon, ça va? » demande le sergent (Sgt) David Yorke en s'asseyant pour boire leur traditionnel café du matin avec son ami, le Sgt Simon Boudreau. « Tu sembles avoir la tête ailleurs? Allez, à la tienne mon vieux! Plus que quelques semaines, puis on part d'ici et on rentre à la maison. »

« Pour tout dire, Dave, il s'est passé quelque chose et c'est pas mal compliqué, » dit le Sgt Boudreau. « Avant-hier, je suis entré au travail très tôt pour finaliser certains dossiers. Je me suis donc installé à mon poste de travail, et là, j'ai entendu à quelques pas de moi deux personnes qui s'embrassaient et qui chuchotaient. Devine quoi? C'était ma superviseure, la capitaine (Capt) Sarah Roberts, et l'adjudant (Adj) Richard Laplante, qui fait partie de notre équipe de hockey. Ils ne se sont pas aperçus de ma présence, mais moi j'ai entendu tout ce qu'ils disaient... et tout ce qu'ils faisaient, si tu vois ce que je veux dire. »

« Et ils disaient quoi? » demande le Sgt Yorke.

« Eh bien, d'abord, Laplante dit qu'ils auraient dû attendre d'être rentrés chez eux dans quelques semaines avant de commencer quoi que ce soit » dit le Sgt Boudreau en se penchant vers son ami. « Tu sais, son divorce a été prononcé juste avant cette mission-ci. Puis la capitaine lui a répondu qu'elle tenait très fort à lui et que leur situation se compliquerait lorsqu'ils seraient de retour à Edmonton. Je pense qu'elle est mariée à un major de la base. Alors, Laplante a ajouté qu'ils devraient faire attention afin que leur aventure ne s'ébruite pas. »

« Je pense que c'est un peu tard pour ça, » rétorque le Sgt Yorke. « Pas mal de gens m'ont déjà parlé des regards et des sourires que ces deux-là échangent. »

« Tu sais, tout ça ne semble pas juste, » dit le Sgt Boudreau. « Voyons donc! Je connais des couples mariés ici qui ne peuvent pas passer de temps ensemble parce que le règlement le leur interdit. Des couples mariés! Dans ce cas-ci, je ne suis pas certain de savoir quoi faire! La situation est plutôt délicate. »

Catégories

Principes :	Servir le Canada avant soi-même, Obéir à l'autorité légale et l'appuyer
Valeurs :	Loyauté, Intégrité, Courage, Intendance des ressources
Thèmes culturels :	Service, Identité
Types d'inconduite :	Inconduite générale
Thèmes ACS Plus :	Non spécifié
Public :	Forces Armées Canadiennes

Guide de l'animateur

Objectifs d'apprentissage :

- Discuter des principes éthiques « Servir le Canada avant soi-même » et « Obéir à l'autorité légale et l'appuyer » dans ce contexte opérationnel.
- Discuter des valeurs éthiques d'intégrité, de loyauté, de courage, d'intendance professionnelles et des attentes professionnelles en matière d'éthos des Forces armées canadiennes (FAC) dans ce scénario opérationnel.

Questions de facilitation :

1. Quel problème ce scénario soulève-t-il?
 - Commencer une discussion de groupe.
2. Quels éléments en lien avec les principes d'éthique de la Défense et l'éthos des FAC sont en jeu?
 - Commencer une discussion de groupe.
 - Discuter des principes éthiques « Servir le Canada avant soi-même » et « Obéir à l'autorité légale et l'appuyer » dans ce contexte.
 - Discuter des valeurs éthiques d'intégrité, d'intendance des ressources, de loyauté et de courage, ainsi que des attentes professionnelles en matière d'éthos des FAC dans ce scénario.
3. La situation serait-elle différente si le sergent les surprénait chez eux, au Canada, en train de manger dans un restaurant?
 - La vie personnelle d'une personne ne regarde qu'elle, même si elle peut être désagréable pour les autres. Cela reste de la sphère privée et ne nous concerne pas dans nos rôles publics. L'obligation de respecter la vie privée des personnes s'étend même aux activités susceptibles de provoquer des problèmes conjugaux ou des ruptures familiales. Si le Sgt Boudreau avait vu la Capt Roberts et l'Adj Laplante se montrer affectueux dans un restaurant au Canada, il ne serait probablement pas nécessaire ni même approprié qu'il transmette cette information à la chaîne de commandement. Toute relation personnelle étroite au sein d'une même unité doit être divulguée afin de respecter la [DOAD 5019-1, Relations personnelles et fraternisation](#).
 - Cette situation évolue avec le déploiement sur un théâtre d'opérations militaires. Il existe des règles de comportement très différentes dans lesquelles nos vies privée et publique se chevauchent. Servir le Canada avant soi-même – le deuxième principe de l'Énoncé d'éthique de la Défense – signifie que les membres des FAC doivent mettre de côté leurs intérêts privés pour servir le Canada. Cela n'est jamais plus vrai que lorsque les membres des FAC sont déployés dans le cadre d'opérations.
4. Quelle(s) mesure(s) les trois membres devraient-ils entreprendre dans ce scénario?
 - Commencer une discussion de groupe.
 - Option 1 : Si le Sgt Boudreau ne parvient pas à se convaincre d'agir pour des raisons éthiques ou pratiques, il devra peut-être se rappeler son simple devoir, qui est de : « ... signaler aux autorités compétentes toute infraction aux lois, règlements, règles, ordres et directives pertinents qui régissent la conduite de toute personne justiciable du code de discipline militaire. » (ORFC 5.01e)
 - Option 2 : Ignorer la situation. Si le Sgt Boudreau décide de ne pas signaler l'incident aux autorités supérieures et s'il attend de voir ce qui va arriver, il pourrait contribuer à ce que la situation devienne incontrôlable et devra alors vivre avec les conséquences.

*Note aux animateurs : Veuillez consulter la [DOAD 5019-1, Relations personnelles et fraternisation](#) et discuter telle quelle s'applique aux membres des FAC par rapport à ce scénario.